

Protocole 2013-2015

GT n° 1 et 2 (DSAC)

- Evolution des missions de surveillance et certification de sécurité et de sûreté
- Et Evolution des autres missions de la DSAC

Réunions n° 3 des 21 décembre 2012 et 10 janvier 2013.

Le but de ces GT est d'étudier les missions de la DSAC, mais comme pour les réunions précédentes, les deux présidents, nous indiquent que leurs mandats ne leur permettent d'étudier que les missions au sein des délégations.

Nous passerons donc ses deux dernières réunions à établir le document de synthèse de chacun de ces deux GT afin d'avoir une base de travail pour le GT n° 4 du 25 janvier.

Dans ces deux GT, il ressort deux hypothèses : l'un décrivant la situation actuelle de l'organisation territoriale de la DSAC ; l'autre visant à regrouper tout ou partie des missions des délégations vers les DSAC IR.

On nous laisse entendre que cela se ferait à ETP quasi constant et sans mobilité forcée des personnels.

L'administration ne voit aucune perte d'efficacité dans ce nouveau dispositif et même une amélioration des compétences des personnels par une plus forte spécialisation, des audits plus impartiaux de par l'absence de proximité et des gains en infrastructures et supports.

On imagine même des délégués VRP qui partant des sièges des DSAC IR feraient la tournée des préfets....

L'administration reconnaît tout au plus des délais d'intervention et de route plus importants et l'abandon de tout ou partie de missions, en particulier dans le domaine régalien et de l'aviation légère.

En conclusion : la DSAC se positionne clairement vers la réduction des missions et des effectifs dans les délégations.

L'administration veut réduire ou fermer les petites délégations (délégations sur des terrains de moins de 3 millions de passagers).

Dans les faits, une perte en ETP importante sera probablement supportée par la DSAC qui prend le risque par ses orientations d'être le pourvoyeur en ETP de la M.A.P (nouvelle RGPP) et cela au mépris du service public.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! www.fodgac.fr/fr/adhesion/
Contacts FO : Thierry MOROT - Eric LALLIS - Yann LAFITTE - Yves LE-GOFF - Philippe DEBITUS-VAUGLIN - Sophie LEJEUNE

